

"La santé mentale cela dépend de l'environnement de vie. Et qui mieux que les élus locaux peuvent agir en faveur de l'environnement de leurs concitoyens. C'est dans leur feuille de route !"

Isabelle LEROY, Adjointe au maire chargée Famille, petite enfance, santé, politique de la ville à Cholet (Maine-et-Loire), lors des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie

Pour plus d'informations

- **Concernant les CLSM :**
ars-hdf-dt60@ars.sante.fr
- **Concernant le PTSM :**
PTSM@nouvellege.com



SANTÉ MENTALE

LES DISPOSITIFS LOCAUX ET DÉPARTEMENTAUX - PTSM ET CLSM

En tant qu'élue, vous avez le pouvoir et les capacités de contribuer à la santé mentale des personnes habitant votre commune.

Rôle des communes dans la santé mentale de la population

Rôle majeur des communes grâce à :

- leur **proximité** qui permet d'ajuster les interventions aux problèmes locaux ;
- leur **champ d'action qui est à la croisée de multiples services et institutions** : elles peuvent agir en faveur d'une approche globale et transversale de la santé .

" Dans ma permanence d'élue, la santé mentale arrive toujours au détour d'un besoin principal comme : logement, emploi, petite enfance, parentalité, isolement social. La question du bien-être des habitants est une question centrale pour tous les élus.

La santé mentale est partout. Elle doit être dans l'ADN de chaque élu.

Nassera HAMZA, Adjointe Santé et Prévention, Égalité femmes hommes, Lutte contre les discriminations, Accès au droit, Suresnes (Hauts-de-Seine)

Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) dans l'Oise

A ce jour, 4 territoires sont couverts :

- Val de la Nonette (Chantilly, Senlis et Pont-St-Maxence);
- Creil;
- Pays du Clermontois;
- Agglomération de Compiègne.

Objectifs des CLSM

Construire un projet commun avec l'ensemble des acteurs d'un territoire afin d'**améliorer la santé mentale des habitants** et mettre en place un **réseau spécialisé pour l'accompagnement des situations complexes**.

Exemples d'actions concrètes

- **Formation et sensibilisation des acteurs du territoire**
Ex: Sensibilisation et outillage des maires aux soins sans consentement
- **Accompagnement de situations individuelles**
Ex: Situations d'encombrement, personnes âgées isolées, addictions, etc.

Acteurs des CLSM

- Ensemble des acteurs des champs sanitaire, social et médico-social;
- Ensemble des institutions (Préfecture, Education Nationale, MDPH, etc.);
- Les représentants des usagers et des familles;
- Les représentants des politiques de la ville;
- Les représentants des collectivités territoriales.

Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de l'Oise

A l'échelle du département

Objectif du PTSM

Améliorer l'accès des personnes à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans ruptures

Acteurs du PTSM

- Ensemble des acteurs des champs sanitaire, social et médico-social;
- Ensemble des institutions;
- Les représentants des usagers et des familles;
- Les représentants des politiques de la ville;
- Les représentants des collectivités territoriales;
- Contrats Locaux de Santé (CLS) et Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM).

Exemples d'actions concrètes

- **Formation et sensibilisation des acteurs du territoire**
Ex: Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) via les CLSM
- **Animation du réseau départemental et coordination des acteurs**
Ex: Mise en place d'un groupe départemental sur la prise en charge des urgences psychiatriques
- **Mise en place d'une Maison des Adolescents sur le secteur de Montataire**



Envie de découvrir le PTSM de l'Oise
et ses fiches actions en détail ?